



Emancipation a deux mois de majorité

Par **lili bac**, le **22/06/2010** à **21:28**

Bonjour,

dans deux mois j'ai ma majorité mais je souhaite me faire émanciper car je ne supporte plus autorité abusive de mon père qui me rabaisse sans cesse j'ai une situation stable avec un travaille ou je gagne bien ma vie donc de quoi me débrouiller je voulais savoir quelle démarche faire et si j'aurais comme même besoin de l'accord parentale merci d'avance